

PLU de Massérac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 27 mars 2020

Le document d'urbanisme en vigueur à Massérac (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 18 octobre 2013. Il délimite 71 zones, dont 7 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 27 mars 2020.

- Le PLU de Massérac s'applique dans sa version du 18 octobre 2013.
- Il délimite 71 zones : 7 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 59 agricoles (A) et 3 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Massérac occupe le rang 122 par le nombre de zones délimitées : 12 zones de moins que la médiane du département (83 zones).
- 32 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Massérac depuis 2013, pour 31 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	71 zones
Zones urbaines (U)	7 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	59 zones
Zones naturelles (N)	3 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MASSERAC
Version du	18 octobre 2013
Partition GPU	DU_44092
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44092/6b22a80fb0911acc073c319ae833bcbe/44092_reglement_20130314.pdf

Les risques naturels et technologiques à Massérac

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	14 mai 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	13 juin 2026
Motivation de la décision	Le débit de pointe du cours d'eau lors de l'événement présente une période de retour égale à 10 ans
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054100685
Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	6 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/masserac-44092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Massérac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Ua, Ub, UI
Nomenclature des zones à urbaniser	1AUb, 2AU

Situation administrative

Code INSEE	44092
Code postal	44290
Intercommunalité	CA Redon Agglomération
Département	Loire-Atlantique
Région	Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	71 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	71 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	71 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Avessac (5,7 km)	76 zones
Guémené-Penfao (7,6 km)	485 zones
Pierric (9,7 km)	152 zones
Conquereuil (11,1 km)	145 zones
Saint-Nicolas-de-Redon (11,5 km)	138 zones
Plessé (13,2 km)	388 zones
Fégréac (14,2 km)	72 zones
Le Gâvre (17,7 km)	58 zones
Sévérac (17,9 km)	113 zones
Derval (17,9 km)	61 zones
Guenrouet (18,2 km)	175 zones
Marsac-sur-Don (18,3 km)	26 zones
Saint-Gildas-des-Bois (21,7 km)	67 zones
Jans (23,7 km)	203 zones
Lusanger (24,4 km)	41 zones
Vay (21,7 km)	48 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/masserac-44092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Massérac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Quilly (23,8 km)	30 zones
La Grigonnais (23,9 km)	48 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/masserac-44092>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.